

**Allocution du Dr. MEKIDECHE, Membre du Panel en charge du processus de Maurice**

**Atelier d'harmonisation du Programme d'action du MAEP et du Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT).**

Ile Maurice 23-24 avril 2012

**Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration régionale et du Commerce international, en charge Point Focal du MAEP,**

**Monsieur le Président du Conseil Economique et social,**

**Monsieur le Directeur général du Secrétariat du MAEP**

**Madame et Monsieur les Représentants des partenaires stratégiques du MAEP, du PNUD et de la CEA,**

**Mesdames, Messieurs,**

**Chers délégués**

Permettez-moi tout d'abord de vous dire combien je me réjouis d'être parmi vous aujourd'hui pour prendre part à cette importante rencontre consacrée au Programme d'action résultant des évaluations du MAEP.

Je suis d'autant plus heureux d'être ici qu'il s'agit pour moi de représenter le Panel pour mon premier déplacement officiel, en ma qualité de membre de cet organe en charge du processus à Maurice. Cet atelier d'harmonisation du programme d'action avec le plan national de développement, que la CEA et le PNUD ont bien voulu organiser en collaboration avec le gouvernement Mauricien, est une

bonne pratique pour l'appropriation du processus par les parties prenantes nationales.

Comme chacun le constate, la question de la gouvernance, déclinée à travers tous ses registres, occupe progressivement la place qui lui revient dans l'agenda de notre continent. Cela est en soi un bon signe pour le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs(MAEP).

Ce mécanisme est aujourd'hui un instrument de promotion de la bonne gouvernance dont l'utilité pour l'Afrique n'est plus à démontrer. Les progrès réalisés en matière d'adhésion et de conduite des processus d'autoévaluation sont encourageants.

Que ce mécanisme ait recueilli à ce jour l'adhésion volontaire de 30 pays africains est le signe d'une appropriation grandissante des questions de gouvernance et d'une volonté indéniable de s'attaquer puis de réduire avant de détruire totalement les freins structurels de développement dans nos pays. Cette appropriation se traduit également par la mise à jour endogène de nos instruments de travail, notamment le questionnaire qui en est une des pièces maitresses. Ce document élaboré par le CENEAP d'Algérie et le SAII d'Afrique du Sud, deux cabinets d'études africains auxquels je rends hommage, viens d'être presque totalement validé par la Conférence des points focaux nationaux tenue à Durban la semaine dernière.

C'est dans ce contexte que nous célébrons cette année le dixième anniversaire du MAEP ; des manifestations à l'échelle continentale et internationale sont prévues pour faire connaître cette démarche africaine de promotion de la bonne gouvernance.

**Monsieur le ministre,**

Votre beau pays tient une place particulière dans la mise en oeuvre du MAEP. Ainsi Maurice avait été évalué par les Pairs en Juillet 2010 à Kampala, Ouganda. Il m'est agréable de relever, à ce sujet, la sage

décision qui avait été prise par votre gouvernement d'utiliser déjà le programme du MAEP comme base de référence de la politique gouvernementale inscrite dans son plan 2010-2015 présenté au Parlement le 28 juin 2010.

Les questions de l'appropriation et de direction de nos politiques de développement sont au centre de nos préoccupations d'aujourd'hui. Il convient à ce propos de promouvoir la coordination nationale du programme d'action issu du MAEP avec les plans de développement afin d'éliminer les compétitions, qui n'ont pas lieu d'être, entre ces différentes politiques qui au contraire devraient être convergentes. C'est un des objets auquel devrait s'atteler votre Atelier.

Aussi pour gagner en efficacité et en transparence dans nos débats, il nous a paru utile de relever et de soumettre à vos travaux les trois constats suivants ressortant des études préliminaires conduites par nos partenaires stratégiques :

- Trop de temps est consacré dans la plupart de nos pays à l'autoévaluation et très peu de temps à la préparation du programme d'action. Cela conduit à la précipitation, source d'erreurs, de sous-estimation ou surestimation dudit programme;
- Une coordination insuffisante entre les différents départements ministériels chargés de fournir les données nécessaires au chiffrage du programme d'action;
- Une identification parfois difficile des activités budgétisées de gouvernance liées au MAEP dans le plan de développement, ainsi que les agents exclusivement dédiés au suivi de leur mise en œuvre.

Ce sont là quelques appréciations parcellaires sur un processus qui ne peut, de par sa nature et sa vocation propres, échapper lui aussi

à l'exercice régulier d'introspection aux fins de corriger les imperfections. Ce type d'exercice, dans la mesure où il est fait de l'intérieur même par les principaux concernés et pour le bénéfice exclusif de leurs peuples respectifs et de celui de leur continent, est plus qu'utile. La tenue de votre Atelier en est une des illustrations.

Aussi,

**Mesdames et messieurs,**

je suis convaincu que cet atelier est un autre maillon d'une réflexion fertile et fructueuse qui accompagnera constamment le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs dans son parcours. Je suis convaincu aussi que les recommandations auxquelles aboutiront vos travaux recevront la meilleure considération au niveau de l'Etat Mauricien ainsi qu'auprès des différentes parties prenantes, y compris celles qui ne sont pas représentées ici.

Je remercie les partenaires stratégiques du PNUD et de la CEA et aussi le gouvernement Mauricien qui n'ont ménagé aucun effort pour permettre la tenue de cet évènement.

Je souhaite plein succès à vos travaux et vous remercie de votre attention